

*Voici un exemple de lettre-réponse à adresser à votre médecin ou toute personne vous incitant à une (re)vaccination covax-19 qui, sous la pression médiatique, ne s'embarrasse pas de la notion de consentement libre et éclairé. Exiger une réponse écrite signée envoyée en recommandé avec AR, en pointant la prise de responsabilité. L'absence d'efficacité des «vaccins» ne peut être que reconnue par le médecin vaccinateur. Faire établir un constat par des officiers de police et déposer plainte pour fausse apologie, peut vous éviter une (re) vaccination.*

Madame, Monsieur,

J'ai bien reçu l'invitation à recevoir un vaccin ARNm contre le SRAS-CoV-2 et vous en remercie.

Avant de prendre une quelconque décision y étant relative, j'aimerais que vous m'informiez en me répondant par écrit sur les points suivants qui me semblent fondamentaux :

1. Me donner la liste complète des ingrédients des vaccins mis en circulation actuellement dans notre pays ;
2. Me certifier que le vaccin que vous projetez de m'injecter ne contient pas de MRC5 (des cellules de fœtus avortés ou traces d'ADN humains), ce qui irait à l'encontre de mes convictions philosophiques et religieuses ;
3. Me certifier qu'il n'y a aucun risque de réactions iatrogènes ;
4. M'informer de toutes les contre-indications et de tous les effets secondaires potentiels, réparables ou irréparables, à court, moyen et long terme ;
5. Me certifier de façon sans équivoque et de bonne foi, dans le respect de l'article 13 de la Convention d'Oviedo, que cette technologie n'a pas le potentiel de modifier l'ADN humain grâce à ce que l'on appelle la transcriptase inverse, qui permet explicitement le transfert d'informations de l'ARNm à l'ADN ;
6. Me certifier que le matériel génétique ARN du SARS-COV-2 contenu dans les vaccins, selon les notices des fabricants, ne nuira pas à ma capacité à mettre au monde des enfants, sains ;
7. Me certifier que la protéine de pointe «spike» reste dans le muscle d'injection comme indiqué, dans l'Autorisation de Mise sur le Marché Conditionnelle, qu'elle n'est pas toxique pour mes cellules et ne provoque pas de thromboses, d'AVC, ni aucun problème neurologique ou autres...
8. Me certifier que ce vaccin ne contient pas d'inserts du virus VIH, de la malaria ou toutes autres infections et produits chimiques toxiques (mercure, formaldéhyde, aluminium etc...).
9. Me certifier que le vaccin ne contient pas de puce d'Identification par Radiofréquence (Rfid) ou de nanotechnologie se présentant sous une forme quelconque ;
10. Me certifier que tous les paramètres médicaux concernant les essais et les études requis ont été satisfaits (car fin des essais prévus en juillet 2022 et février 2023 selon le laboratoire retenu);
11. Me garantir que la vaccination en pleine épidémie virale – à éviter d'habitude et selon les cours de médecine - ne renforce pas de nouveaux variants et n'affaiblit pas mon système immunitaire.
12. Me préciser quels sont les autres traitements possibles pour lutter contre le SRAS-CoV-2, en détaillant les avantages et les inconvénients de chaque traitement, au sens de l'article 2 du Code de Nuremberg.

De plus, je vous prie de bien vouloir me répondre simplement, par oui ou par non, aux questions suivantes :

1. Si je me fais vacciner, puis-je arrêter de porter un masque ?
2. Si je me fais vacciner, puis-je arrêter la distanciation sociale ?
3. Si je me fais vacciner, dois-je encore respecter le couvre-feu ?
4. Si mes parents, mes grands-parents et moi-même sommes tous vaccinés, pouvons-nous nous étreindre à nouveau ?
5. Si je me fais vacciner, serai-je résistant à la Covid et à ses nombreux variants et pour combien de temps ?
6. Si je me fais vacciner, est-ce que j'éviterai les formes graves avec hospitalisation, ainsi que la mort ?
7. Si je me fais vacciner, serai-je contagieux pour les autres ?
8. Si j'éprouve une réaction indésirable grave, des effets à long terme (encore inconnus) entraînant même la mort, serai-je (moi ou ma famille) indemnisé ? Et par qui ?

D'autre part, outre vos réponses, je compte m'informer de façon contradictoire par les indications données par les laboratoires et les experts officiels du gouvernement, mais également par des scientifiques indépendants et des témoignages de personnes ayant déjà été vaccinées : ce n'est que lorsque j'aurai recueilli toutes ces informations que je serai à même de vous remettre mon consentement libre et éclairé, après avoir évalué objectivement la balance bénéfices/risques.

Le cas échéant, je reviendrai vers vous, en ayant éventuellement sélectionné le vaccin qui me conviendrait le mieux. Je suis en parfaite santé et n'ai nullement l'intention de voyager, ce qui me permet de prendre un peu de recul afin de prendre une décision réfléchie et responsable, ayant toujours en mémoire le serment d'Hippocrate qui reste la pierre fondatrice de notre médecine : « primum non nocere ».

Dans cette hypothèse me prescrirez-vous un typage HLA pour vous assurer que mon système immunitaire n'est pas incompatible avec ce vaccin car selon le Pr Jean Dausset prix Nobel de médecine pour la découverte des systèmes immunitaires la vaccination de masse est une "aberration scientifique" et que le typage HLA est une précaution minimum avant toute injection vaccinale.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.